76e ANNEE. — N° 27. DIMANCHE 1er MARS 1936.

25 c.

Journal du Lot

25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'expérience de l'élection sénatoriale de la Seine montre que la victoire du Front populaire sera l'écrasement du parti radical ! Parmi les radicaux, il y a des mauvais caractères à qui cela ne plaît pas !

On a peu parlé dans les journaux spécifiquement radicaux-socialistes de la récente élection sénatoriale de la Seine qui a eu pour résultat final, à 36 voix de majorité, le succès du candidat communiste Clamamus, ce moscoutaire au nom romain.

De cette magnifique victoire, les journaux spécifiquement radicaux-socialistes sont responsables, mais ils n'en sont pas fiers. Aussi souhaitent-ils qu'on en parle aussi peu que possible et qu'on y pense encore moins. Ces dirigeants commettent une véritable trahison à l'égard du parti qu'ils ont le devoir de défendre et qu'ils sont en train de faire massacrer.

Comme ils l'immolent en sacrifice au profit des plus féroces ennemis de la démocratie, on s'explique pourquoi ces chefs félons désirent garder sur leurs exploits ce silence plein de modestie. Mais il y a encore des républicains qui ne sont pas asservis à ces mots d'ordre de lâcheté.

Il faut mettre en pleine lumière cet exemple du sort que la politique du Front populaire prépare au parti radical et du genre de services que les révolutionnaires réclament de lui. En somme, qu'est-ce qu'ils lui demandent ? Peu de chose : se laisser tuer par eux en leur léguant son héritage.

Et c'est à ce rouge abattoir que les imbéciles meneurs du parti radical le conduisent avec cette stupide et criminelle politique splendidement inaugurée par l'élection du communiste Clamamus. *L'Humanité*, qui n'est pas tenue à la même discrétion que les journaux spécifiquement radicaux, laisse déborder sa joie triomphante. Elle écrit :

« Nous pouvons, quant à nous, affirmer que notre victoire a été propre, nette, loyale, irréprochable ! Laval est remplacé par un honnête représentant du prolétariat, par un camarade dont la fidélité à notre parti fut toujours exemplaire. *Nous retenons la leçon symbolique qui se dégage de l'événement heureux.*

« C'est aussi une leçon de moralité pour la bande de renégats qui pullulent et qui à l'Hotel de Ville se flattaient encore de battre le candidat de la probité politique. »

On voit l'importance que les communistes attachent à cette élection *symbolique !* Ils ont bien raison. Pourquoi ne se serviraient-ils pas des marchepieds qui s'offrent à eux ? Pourquoi hésiteraient-ils à se grandir en montant sur ceux qui s'abaissent ?...

L'expérience est donc commencée ! Qu'elle continue de la sorte et la victoire du Front populaire sera l'écrasement du parti radical !

⁂

Tout cela pour des socialo-communistes goguenards et méprisants qui pensent de ces chefs radicaux : « *faut-il qu'ils soient bêtes tout de même !* » Et qui n'ont d'estime, au fond d'eux-mêmes, que pour leurs adversaires qui savent défendre leurs idées et leur parti.

Ah ! ils vont les faire passer par des petits chemins où il y aura des pierres ! Pour juger jusqu'où iront leurs exigences, il faut lire ce que *le Populaire*, organe officiel du parti S.F.I.O., écrit du discours récemment prononcé dans les Vosges par Edouard Herriot !

Dans ces déclarations, M. Paul Faure n'a pas trouvé toute la docilité qu'il exige à la nouvelle doctrine d'après laquelle le parti radical ne doit plus être que le serviteur obéissant des meneurs du Front populaire. Et je vous jure que ça n'a pas traîné ! Pour faire rentrer dans le rang ce garçon indiscipliné, pour corriger ses écarts intolérables, le pion socialiste a saisi sa férule et le mauvais élève radical a reçu sa volée !...

De quel ton M. Paul Faure vous le rabroue ! Avec quelle arrogance il le ramène à la servilité : « *Nous ne sommes plus à une heure*, lui dit-il, « *où la démocratie menacée devra se contenter de mots en l'air et de principes surannés !* »

M. Edouard Herriot est donc prévenu ! Il faudra qu'à l'avenir il se tienne bien sage et obéissant ; il faudra qu'il récite sans faute la leçon que *le Populaire* lui enseigne, ou sinon !...

Et, en effet, *le Populaire* précise ce qui doit être dit ! D'abord, il est bien entendu que *les principes des radicaux sont surannés*. Ils doivent être abandonnés. M. Paul Faure ne peut plus admettre qu'il en soit encore question. Il intime l'ordre à Edouard Herriot d'y renoncer. En échange, il veut bien en fournir de tout neufs aux radicaux démunis. Ce sont ces principes-là que désormais ils ont le devoir de professer. Ce sont les seuls à l'avenir qu'ils aient le droit de tenir pour justes et vrais.

Et voici comment M. Paul Faure les résume en attendant de plus longues explications :

« Pas de République, pas de démocratie si la dictature des banques « et autres congrégations n'est pas « brisée, si les hautes administrations ne sont pas adaptées au nouveau régime par leur structure et « par leur personnel, si les gredins « qui déshonorent la presse ne sont « pas mis hors d'état de nuire, si la « magistrature n'est pas nettoyée de « tous les juges qui sont à plat ventre devant les affairistes de la « réaction et du fascisme... »

En termes clairs, cela signifie que les radicaux doivent s'engager à socialiser le crédit (*on sait que cela aboutit à tuer le crédit*) ; à socialiser les industries ; à chasser de leurs postes tous les fonctionnaires suspects de tiédeur socialiste (*car dans le nouveau régime les fonctionnaires seront absolument libres de choisir leurs opinions, pourvu qu'elles soient socialistes*) ; à baîllonner, emprisonner ou exiler les journalistes coupables d'indépendance (*car il est inadmissible qu'une presse vraiment libre s'écarte des consignes données par les sous-offs de la sociale*)... Etc., etc.

Tout cela, bien entendu, n'est qu'un commencement. Après avoir ainsi organisé la liberté d'opinion et la liberté de la presse, il en restera quelques-unes parmi celles que le Front populaire s'est engagé à sauvegarder...

On y pourvoira vraisemblablement par l'installation d'une solide dictature qui « défendra » toutes les « libertés démocratiques » en empêchant qu'on s'en serve... de peur de les abîmer !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Liquidations

On vient de disperser aux enchères les souvenirs du maréchal Bugeaud : l'épée, les épaulettes, les décorations, deux burnous, une tente arabe, et puis des bijoux et des tableaux. Il ne manquait que la fameuse casquette qui était, dit la petite histoire, un simple casque à mèche.

L'as-tu vue, la casquette, la casquette...

Des amateurs se sont partagés ces reliques qui auraient pu figurer au Musée de l'armée. Mais l'Etat n'est pas riche et n'est pas toujours vainqueur au feu des enchères.

Ce qu'il faut admirer, d'ailleurs, c'est que les souvenirs du maréchal Bugeaud aient « tenu » si longtemps, qu'ils aient été pieusement gardés pendant un siècle, à une dizaine d'années près, avant d'être portés à cette immense nécropole qu'est l'Hôtel des Ventes. A notre époque les morts vont plus vite et les dispersions sont plus accélérées. Sans doute la crise y est-elle pour quelque chose, mais il semble bien aussi que nous ayons moins le culte du passé. Les souvenirs nous paraissent un peu encombrants — les appartements sont aujourd'hui si petits ! On secoue volontiers les vieilles poussières et même les récentes.

Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?

Ces « objets inanimés » en ont eu une en effet, mais du vivant seulement de celui qui les possédait. Lui disparu, l'âme s'en va aussi. Le dernier glas est frappé par le marteau d'ivoire du commissaire priseur.

On vend tous les jours les objets les plus intimes, les livres en masse, les livres réunis avec tant de soin, les collections de toutes sortes — récemment encore une collection de papillons. Qui donc, parmi les acheteurs, songeait aux champs ensoleillés qu'avait parcourus le défunt, aux joies des découvertes, aux poursuites acharnées de l'insecte brillant, pièce rare, aux soins cruels pour conserver l'irisation des ailes et la fraîcheur des teintes ? Quelque poète perdu dans la foule... Et l'on vend aussi, l'on disperse les lettres, ce qui reste, sur du papier à peine jauni, des sentiments, des pensées, de l'amour. Plus les lettres sont intimes, moins elles sont sacrées ; lettres d'écrivains, d'hommes et de femmes célèbres, dont la vie est étalée publiquement, détaillée, soupesée, passée de mains en mains, adjugée au plus offrant. Vanité des vanités ! L'Ecclésiaste devait sortir d'une vente aux enchères quand il écrivit ses réflexions désenchantées. Peut-être était-il en son temps commissaire-priseur. C'est un métier qui doit, en tout cas, fortement incliner son homme à la philosophie. Aujourd'hui, les tabatières du vainqueur de l'Isly, demain le manuscrit unique de Jocelyn, *puis les lettres d'amour de Vigny ou de Hugo et même le couperet de Sanson avec ses taches brunes. Quelles liquidations !*

Informations

Au Conseil des ministres

Un important conseil a été tenu par les ministres jeudi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. P.-E. Flandin, ministre des Affaires étrangères, a mis le conseil au courant de la situation extérieure et a communiqué les renseignements reçus au sujet des événements qui se sont déroulés au Japon.

Le ministre a exposé au conseil, à la veille de la réunion de la S.D.N., l'état des travaux du Comité de coordination et du Comité des experts.

Le conseil a approuvé la position que se propose de prendre la délégation française à Genève.

Au Sénat

Dans la séance de l'après-midi, de jeudi, le Sénat discute une interpellation sur la coordination des moyens de transport sur le rail et la route. M. Thoumyre estime que l'intérêt national, comme l'intérêt des usagers, commande de réglementer la concurrence du rail et celle de la route, mais aussi de maintenir cette concurrence qui est un important facteur du progrès. Il redoute que la coordination porte atteinte à la liberté des petits transporteurs. MM. Laffont, Labrousse, Le Trocquer, Chautemps prennent la parole.

L'ordre du jour pur et simple est voté.

A la Chambre

Dans la séance du matin, de jeudi, la Chambre a continué le débat sur la réforme électorale. M. Béron soutient un contre-projet qui prévoit l'élection à un tour de scrutin de liste départemental. Le contre-projet est repoussé par 325 voix contre 194. La discussion du projet est renvoyée à mardi.

Ensuite, la Chambre discute la proposition de loi tendant à protéger l'industrie et le commerce de détail de la chaussure. MM. Elbel, Raynaud, Reille, Soult, Moutet soutiennent le projet. La discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet tendant à la ratification du pacte franco-soviétique. M. Henriot combat le projet et dit que les Soviets ont versé des subventions au parti communiste. MM. Varenne, Thibault, Cat soutiennent le projet dont l'article unique est voté par 353 voix contre 164.

Un compte-rendu tendancieusement amputé

Les milieux politiques et diplomatiques de Berlin n'ont connu l'importance de l'exposé de politique étrangère fait à la Chambre française par M. Flandin, que par les journaux étrangers arrivés jeudi.

Ils ont pu constater que les résumés donnés par la presse allemande du discours du ministre des affaires étrangères, étaient une version très incomplète et qu'ils omettaient la plupart des déclarations du ministre à l'égard de l'Allemagne, et même sur le fond du débat.

En Espagne

L'unité du parti est ébranlée. Sa discipline est à moitié rompue, écrit « El Socialista », organe officiel des socialistes, dans son éditorial consacré au Congrès national ordinaire du parti qui aura lieu incessamment.

D'autre part, « Claridad », hebdomadaire, organe de la fraction extrémiste du parti socialiste, dont M. Largo Caballero est le chef, publie un article d'une extrême violence contre M. Besteiro, leader de la tendance modérée.

Le conflit italo-éthiopien

Une escadrille de reconnaissance italienne a survolé la région de l'Avergalle jusqu'au fleuve Tacazze.

L'aviation de Somalie a effectué une reconnaissance dans la région occidentale des Galla Borana, jusqu'à Arero et Meza.

Le chef des Somalis Gherra, Hassam Gababa, et ses guerriers, ont fait acte de soumission à nos autorités politiques de Dolo.

Les Gherra, qui habitent dans la basse vallée du Daoua-Varme, avaient déjà accepté la souveraineté de l'Italie, par les conventions de Lugh, du 20 décembre 1895, et de Sencurar, du 21 février 1896, signées pour l'Italie par Vittorio Bottego.

Au Japon

On annonce officiellement qu'à la suite de longues négociations entre trois colonels délégués par le ministère de la guerre et les chefs de la révolte militaire de mercredi matin, un compromis est intervenu aux termes duquel les officiers insurgés et tous les soldats rebelles évacueront vendredi matin, à 8 heures les positions qu'ils occupent depuis plus de vingt-quatre heures au ministère de l'intérieur et de la guerre, ainsi qu'au siège de la nouvelle Diète, au Club des Pairs et au quartier général de la police, et qu'ils rentreront immédiatement dans leurs casernements.

On ignore encore les conditions de la soumission, mais on croit que les insurgés n'ont pas promis toutefois de livrer leurs armes.

On affirme même que plusieurs centaines de soldats mutins ont, d'ores et déjà, repris leur place dans leurs unités respectives.

EN PEU DE MOTS...

— Le bilan de la Banque de France pour la semaine du 14 au 21 février 1936 fait ressortir une encaisse-or de 65 milliards 437 millions 493.937 fr. 30, en augmentation de 350.287.070 fr. 86 sur la semaine précédente.

— A Périgueux, un incendie a détruit la fabrique de meubles appartenant à M. Laville, rue de Campniac. Les dégâts sont très importants.

— La police de Toulouse a arrêté mercredi le nommé Donzeau, né à Condat-le-Lardin (Dordogne) qui dirigeait une banque 5 et 7 place de la Trinité, à Toulouse. Il aurait commis des détournements qui dépasseraient 500.000 fr.

— Encore un ! La police de Lyon a procédé à l'arrestation du maire de St-Julien-en-Saint-Albans (Ardèche), ancien directeur d'un grand établissement de crédit, nommé Louis Dumillet. Il est inculpé d'abus de confiance. Il devait être candidat aux élections législatives dans l'Ardèche.

— Une nouvelle secousse sismique a été ressentie mercredi soir à Angoulême. Aux environs et notamment à Rouillac et à St-Amand-de-Boixe, la secousse a été particulièrement forte.

NOS ÉCHOS

Gavroche américain.

Raconté par le général Pershing (qui vient d'être nommé membre de l'Institu), à une réunion d'officiers américains, au Cercle de la La R... :

« Je commandais alors l'expédition du Mexique... et, ce jour-là, je passais en revue un régiment dans les rues de Gym Town. Derrière moi, un petit gamin grimpé à un arbre considérait le défilé, échangeant des « mots » avec les volontaires et serrant sur son épaule un petit singe aussi malingre que son maître. En voyant ce singulier couple, les rires fusaient dans les rangs. Le gamin répondait à tous, souriant d'un sourire mince, ironique et pincé... Le dernier dialogue que je retins fut :

« — Pourquoi, demanda un soldat, pourquoi donc tiens-tu ton frère aussi serré ?

« — Je crains, répondit le gamin, qu'il n'ait la nostalgie de sa famille en vous voyant tous et qu'il ne s'enrôle... »

Illusion de chien.

Notre spirituelle consœur, Marthe Laroche, raconte qu'elle rencontra dernièrement un ami, qui aime aussi beaucoup les bêtes. Il était avc son petit chien, étrange bâtard.

— Il est drôle, votre chien. A quelle race appartient-il ? »

— Que je suis heureux de vous voir ! me répondit avec volubilité le propriétaire du chien. Comment vous portez-vous ?

— Pas mal, merci! Mais dites-moi vite le nom du curieux animal qui vous accompagne.

— Très heureux que votre santé soit bonne ! hurla mon interlocuteur. Chez nous, la grippe a sévi ; ma femme garde la chambre.

Au moment où nous continuions nos propos interrompus, le chien s'éloigna de nous pour aller faire sa cour à une jeune Pékinoise qui passait sur l'avenue.

Alors notre ami se rapprocha et, à mi-voix, sur le mode confidentiel :

— Je ne voulais pas vous répondre de crainte qu'il ne m'entende, car il se croit un fox-terrier !...

Les anges.

Depuis quelque temps, les Italiens et les touristes sachant l'anglais peuvent lire l'affiche suivante placée à l'entrée de l'église Santa Maria Novella de la ville de Florence, et imprimée en langue anglaise :

« Les femmes sont invitées à ne pas entrer dans l'église habillées de robes laissant libres le cou et les bras, pour ne pas offenser les anges qui sont toujours personnellement présents à cet endroit. »

Le cinéma quotidien.

C'est une anecdote que rapporte Mme Paul Guillaume de son récent voyage en Amérique:

« Dans un procès, une femme ayant dit au cours d'un témoignage : « Nous étions au cinéma, ce soir-là », le juge lui demande :

« — En êtes-vous certaine ?

« — Oui, certaine, parce que nous y allons tous les soirs. »

LE LISEUR.

D'AUTREFOIS A AUJOURD'HUI

Les Mascarades

Ce fut l'institution de la cérémonie des Cendres, en 1091, au concile de Bénévent, qui créa le Mardi-Gras.

Il ne faudrait pourtant pas supposer que ces sortes de fêtes eussent été, vers cette époque, aussi licencieuses que dans l'antiquité : durant le moyen âge, elles ne furent que grossières.

Les grands seigneurs se déguisaient entre eux, et ils étaient en même temps acteurs et spectateurs de ces amusements. Philippe le Bel adorait particulièrement ces mascarades ; c'est sous son règne qu'apparaît le masque venu d'Italie et qui se popularise en 1389, à l'arrivée de la malheureuse Isabeau de Bavière.

Un des principaux plaisirs du Mardi-Gras consistait à aller, ce jour-là, faire du charivari chez les veufs et les veuves remariés. Les plus ardents à organiser le vacarme étaient les gens d'Eglise, qui considéraient toujours le célibat comme très agréable à Dieu.

Cependant, la chrétienté — qui, s'étant aperçue que les réjouissances carnavalesques empiétaient de plus en plus sur le carême, avait créé le mercredi des Cendres pour endiguer la joie populaire — défendit (1404) les charivari aux ecclésiastiques par une lettre pastorale du cardinal de Sainte-Agathe.

⁂

Charles VI mit en vogue les bals masqués du Mardi-Gras, et ce fut à un de ces charivaris qu'il faillit être brûlé vif.

Prenant exemple sur leurs maîtres, les valets se mirent de la partie et imitèrent les licences des esclaves romains, en se barbouillant le visage avec de la suie. Il fallut même, en 1444, une interdiction formelle de la Faculté de théologie pour les remettre à la raison.

Dans les principales villes de France, et particulièrement à Paris, des gens masqués s'introduisaient, ce jour-là, dans les maisons et y causaient force désordres. Personne n'avait contre ces visiteurs licencieux aucun recours. Et un poète, Martial d'Auvergne publia sur ce sujet (1540), un livre des *Ordonnances d'amour*, une sorte de manuel où était réglé l'ordre à observer, tant dans les visites des masques que dans la réception qu'on devait leur faire.

Sous Henri III, en 1575, le masque devient tout à fait à la mode. Le jour du Mardi-Gras, ce roi, costumé en pantalon vénitien, parcourait les rues escorté de ses mignons. Tous, masqués et à cheval, sillonnaient Paris, bride abattue, et ne s'arrêtaient que pour bâtonner les paysans ou pour jeter de la boue sur le vêtement des femmes, en les injuriant.

⁂

Louis XIII n'aimait pas ces folies. Mais, sous Louis XIV, le carnaval est très joyeusement célébré à la cour comme à la ville. Le quartier de prédilection des masques se trouve au faubourg Saint-Antoine où, le Mardi-Gras, les petits-maîtres, en compagnie de leurs Célimènes, viennent se mêler à la foule des déguisés, des curieux, des musiciens et des marchands. On y rencontrait Diafoirus enveloppé d'une superbe robe, Perrin Dandin encombré de ses dossiers, des dieux, des demi-dieux, des bergers, des bergères.

⁂

Vers la fin du XVIIe siècle, la mode étant devenue aux portraits de cire, certains peintres ne firent plus que cela, Du portrait au masque, il n'y eut qu'un pas. On se mettait sur le visage, dans les bals, des masques d'une ressemblance parfaite, et recouverts d'un loup. Des costumiers se chargeaient même de vous donner l'apparence absolue de celui ou de celle qu'on voulait représenter. Alors, on intriguait une personne en lui parlant des choses les plus perfides ; puis, soudain, on soulevait le loup de dentelles et on lui montrait une figure qu'elle connaissait. Aussi, tout cela occasionnait-il des scandales suivis de duels. Le plus célèbre fabricant fut un nommé Benoît, dont parle La Bruyère, au chapitre XXI de ses *Jugements*.

⁂

C'est à l'Opéra que se donnait le bal du Mardi-Gras. L'entrée s'ouvrait sur la place du Palais-Royal. Le duc d'Orléans en avait fait, en même temps, une salle de bal et de spectacle. Le chevalier de Bouillon, inventeur de ce projet, reçut en récompense la somme de six mille livres. Un moine carme, le Père Sébastien, trouva l'habile moyen, par un jeu de mécanique, d'élever le plancher au niveau du théâtre et de le rabaisser à volonté. Le premier bal date du 31 décembre 1715.

De vulgaires chandelles éclairaient la salle ; ce ne fut qu'en 1769 que l'Opéra, grâce aux munificences de Law, put employer de la bougie.

⁂

La Révolution supprima les fêtes du Carnaval, qui reprirent avec enthousiasme sous l'Empire, en 1799. Des costumes militaires de fantaisie, y resplendissaient. Le bal de l'Opéra ressemblait à une brillante revue.

Des mascarades officielles se promenèrent à travers Paris pendant la Restauration, pour faire croire à la joie publique.

Sous Napoléon, le plus célèbre bal populaire du Mardi-Gras se donnait à la Courtille, dont les descentes devinrent fameuses, ainsi que la promenade du bœuf gras, qui date de 1729. Une ancienne coutume : il y a pas bien longtemps, dans plusieurs grandes villes de France, les jeunes gens invitaient, ce jour-là, toutes les jeunes filles de l'endroit à un bal, qu'elles leur rendaient le jour de la Mi-Carême.

Chronique du Lot

Les belles foires de Castelnau-Montratrier

De notre correspondant :

Les foires de Castelnau, au nombre de douze par an, se tiennent le deuxième mardi de chaque mois. Elles ont toujours été très réputées, ce qui est très naturel, notre chef-lieu de canton étant la citadelle du commerce rural de notre joli Bas-Quercy, parce qu'il réunit sans conteste toutes les conditions indispensables au succès des foires.

En effet, le canton de Castelnau-Montratier est un des plus grands du Lot. Sa population est de 4.130 habitants. Il se compose de sept communes et les très nombreuses communes des cantons voisins qui l'entourent n'ont pas de foires importantes.

La commune de Castelnau dont la superficie est de 7075 hectares, 14 ares et 71 centiares et la population de 2038 habitants est formée de vastes sections, dans lesquelles nos agriculteurs très actifs se livrent à la culture des céréales de la vigne, du chasselas, des fruits, et à la production des veaux de boucherie qui sont très réputés, la plupart étant à chair blanche. On compte dans la commune 1764 vaches ou bœufs.

Le bourg de Castelnau est magnifiquement situé. Il compte avec sa petite banlieue 678 habitants ; les sections ayant une population totale de 1360 habitants; celle de la commune étant de 2038 habitants (recensement de 1931). Notre commune se dépeuple comme toutes celles du Lot et depuis 50 ans, elle a perdu plus de 1.600 habitants.

La disposition de notre bourg est parfaite pour la tenue de grosses foires. Son foirail, très bien placé, a une longueur de plus de 200 mètres. Sa largeur dépasse 40 mètres. Il est planté d'arbres magnifiques qui ombragent sa vaste surface plane et gazonnée. C'est un emplacement remarquable pour le gros bétail, les troupeaux ovins, les porcs, les porcelets, les oisons et les canetons, les oies et les canards.

Sur le fond de ce champ de foire, en bordure du chemin de Clary, on a édifié voilà bientôt deux ans, un fort joli et grand marché couvert aux veaux.

La grande place Gambetta, en face de la mairie, ombragée par des marronniers et des tilleuls splendides peut-elle être mieux placée pour permettre aux étalagistes de s'installer commodément ? Cette place est entourée de très grandes surfaces sans arbres qui conviennent parfaitement aux très grands déballages. La halle située dans la mairie, tout près de la vaste place dont nous venons de parler est utilisée pour déposer le blé, l'avoine, le maïs, les pommes de terre, les prunes sèches, etc.

Quant aux volailles, elles sont fort bien placées sur la petite placette qui est devant l'hôtel Brunet et sous les couverts qui limitent cette placette.

Les marchés journaliers aux chasselas, de septembre à novembre, se tiennent sur la place Gambetta et sous les couverts qui la bordent du côté de la poste.

Les voies qui assurent les communications entre les divers marchés sont bien tenues et commodes. Castelnau a aussi, de très bons hôtels et restaurants, des cafés fort bien placés et bien tenus, une grande salle des fêtes.

Vendeurs et acheteurs ont évidemment l'intention de traiter de bonnes affaires; mais la foire terminée, il leur plaît également de faire un bon déjeuner et de prendre un délicieux café en compagnie de charmants amis.

Les routes qui unissent Castelnau aux communes et cantons voisins sont en excellent état ainsi que les chemins ruraux qui relient les habitations à ces routes. La conduite des bestiaux et gros animaux aux foires de Castelnau est donc facile et l'on n'a guère à redouter les voies goudronnées glissantes qui effrayent les éleveurs et les obligent à prendre beaucoup de précautions.

La coordination de la route et du rail, l'établissement d'un service postal automobile entre toutes les communes faciliteront encore la venue de tous nos ruraux à nos foires, diminueront la dépopulation et sauveront nos campagnes.

Nos foires attirent énormément d'acheteurs dont profitent non seulement les forains, mais aussi tous les commerçants de la localité. Etalages et magasins, sont en effet très près les uns des autres, les acheteurs sont sans cesse au contact des deux ; et si à qualités égales les marchandises sont au même prix il n'y a aucune raison qui empêche l'acheteur d'aller chez le marchand du bourg. Les forains ont d'ailleurs des frais élevés qu'ils doivent récupérer sur la vente de leurs marchandises.

Si nous voulons que l'importance de nos foires augmente, il est indispensable que nos agriculteurs vendent exclusivement, gros bétail, veaux, moutons, porcs, etc., sur nos foires. Tous nos éleveurs doivent formellement s'engager à ne plus vendre à l'étable, à ne plus vendre sur les routes qui conduisent aux marchés, aux acheteurs qui viennent les surprendre.

Ils ont tout intérêt aussi à ne jamais vendre avant l'ouverture du marché.

Depuis la guerre, faute de personnel, l'élevage des ovins dans la région a fortement baissé ; il se relève aujourd'hui et quelques beaux troupeaux sont conduits à chacune de nos foires.

Les prix de veaux de boucherie et du gros bétail, s'améliorent. Ces animaux seront amenés plus nombreux et le nombre des acheteurs, bouchers et groupeurs qui fréquentent nos foires s'accroîtra encore.

Le petit commerce ne devrait pas s'ingénier à détruire nos foires en portant des produits de toutes sortes dans nos campagnes pour les vendre ou même les échanger contre des œufs et des volailles. Résultat, nos ménagères se font plus rares sur nos foires.

Pour que nos foires soient encore plus belles il est nécessaire que la municipalité prenne les mesures suivantes :

Faire la plus grande publicité possible pour les annoncer. Envoyer les mercuriales à tous les journaux lus dans la région ; faire afficher en plusieurs points de Castelnau les droits de place et de pesage ; s'assurer que toutes les bascules fonctionnent régulièrement ; assurer la circulation et le stationnement des voitures par un service d'ordre énergique, mais bienveillant ; dégager tous nos marchés, toutes nos places ; assurer une circulation facile dans toutes nos rues ; éviter les encombrements souvent dangereux ; assurer la propreté du bourg avant et après les foires ; conserver les mêmes emplacements aux étalagistes habituels et distribuer les autres places au fur et à mesure des demandes et des arrivées ; trouver des emplacements supplémentaires en cas de besoin sans jamais déranger la circulation.

Société des Etudes du Lot

Séance du 17 février 1936

Présidence de M. Irague.

Présents : MM. Bergon, Bessières, J. Calmon, Camy, Feyt, chanoine Foissac, Ed. Gauthier, Commandant Lartigue, Laubat, Lucie, Rigaudières, Rougé, chanoine Sol, Strabol, Teyssonières.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait part du décès de notre regretté confrère M. Jauffret, enlevé à l'affection des siens après une très courte maladie. La société s'associe à son Président pour renouveler à la famille de M. Jauffret l'assurance de sa sympathie attristée.

M. le Président donne lecture :

1° d'une lettre dans laquelle Mme Jauffret remercie les membres de la société de s'être associés à son deuil;

2° des lettres de remerciements de MM. Cazard, Pradal et Pascal, élus membres de la Société ;

3° du programme des sujets mis au concours par la société d'émulation de Cambrai pour l'année 1936 ;

4° d'une circulaire de M. le Directuer de l'O.N.M. au sujet de la recherche dans les anciennes archives des documents intéressants pour l'étude des variations du climat français au cours des siècles passés.

Elections : 1° comme membres résidants : de MM. Astruc et Salgues ;

2° comme membre correspondant: de M. Pechméja.

M. A.-C. Fabre, ayant acquitté la cotisation statutaire, devient membre perpétuel de la Société.

Dons : « Histoire de la Maison de de La Tour d'Auvergne, 1925 » par M. R. Robert de La Tour d'Auvergne. Hommage de l'auteur.

Don anonyme de 50 francs.

La société remercie les donateurs.

M. le Secrétaire général rend compte des publications reçues et signale dans *le Petit nouvelliste de Cabrerets*, décembre 1935-janvier 1936 :

1° deux documents du XIV^e^ siècle relatifs à Lentillac ;

2° un article de M. l'abbé Lémozi sur « La Grotte de l'Ermite », près Rocamadour.

Le même donne lecture des pages consacrées à Cahors et ses environs, par M. Vaysse de Villiers, dans son « Itinéraire descriptif de la France » (ouvrage envoyé en communication par M. Bayaud).

M. Bayaud a joint à cet envoi les numéros du 14 décembre 1935, 4 et 11 janvier 1936 de la revue « Juvénal » qui contiennent des articles de Mme Rosita.

M. le Secrétaire général donne ensuite lecture d'une lettre de Mme E. Fabre de Montbez, accompagnant l'envoi du bulletin de février des « Amitiés Quercynoises », donnant le compte rendu du IX^e^ dîner de cette société, au cours duquel notre confrère, M. G. Duveau, fit une intéressante causerie sur Cahors et ceux qui l'ont chanté.

M. Teyssonières donne lecture d'une lettre du général Canrobert à son « cher capitaine Bessou » (6 juin 1850), renfermant les lignes suivantes sur la situation politique à la veille du coup d'état : « ...L'orage qui menaçait de fondre sur Paris et auquel nous étions prêts, s'est un peu dissipé. Depuis quelques jours la société respire, les fonds montent, les fêtes ont repris leur train... Voilà le monde !... »

M. le Chanoine Sol signale le Dictionnaire étymologique des noms de lieu de la Savoie, que vient de faire paraître M. le Chanoine Gros, comme pouvant servir de modèle pour doter notre province d'une œuvre analogue. On y trouve, au point de vue toponymie, entre la Savoie et le Quercy, des similitudes provenant d'une origine latine commune. Ainsi, en Quercy, *Boisse*, et en Savoie, *La Boisse*, venant tous deux du latin *Busca*, plantation de buis ; en Quercy, *Bioule*, et en Savoie *La Biolle*, *Biolley*, venant du latin *Bebulla*, bouleau...

M. le Chanoine Foissac fait un compte rendu du livre récent de M. Raymond Rey : « La sculpture romane languedocienne », ouvrage magnifiquement illustré, dans lequel une large part est faite au Quercy.

M. Lucie donne lecture d'un article de M. Vaquié, dans le « Courrier du Centre » de ce jour, intitulé : « Vieilles demeures quercynoises ».

M. Camy communique une lettre de Louis XV, du 21 juin 1745, relative à la dignité du chevalier de Saint-Louis, qui doit être conférée à M. de la Sarladie.

M. le Secrétaire général, comme complément à la communication faite par M. Rajade, à la séance du 20 janvier, fait circuler une intéressante gravure sur bois de la 2^e^ moitié du XVIII^e^ siècle, relative au célèbre pèlerinage de Montserrat (Catalogne).

Avis aux Contribuables

Les cors contribuent à vous rendre malheureux !... Le Diable vous en délivrera en six jours, pour toujours. Demandez bien « Le Diable », seul infaillible, 3 fr. 95, toutes pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

Le tournant de la mort

Attendra-t-on pour l'arranger, qu'il ait fait encore beaucoup de victimes ?

De notre correspondant de Concots :

Auto contre camion. — Mercredi dernier, M. Paul Andrieu, négociant à Concots, se rendait à Cahors avec son camion, lorsque au fameux « Tournant de Mort », bien qu'il fût parfaitement sur sa droite, dit-on, une auto venant en sens inverse le prit de flanc et le choc fut terrible. L'auto fut, paraît-il, complètement démolie. Heureusement ses cinq occupants n'eurent pas trop de mal, un seul dut être conduit à l'hôpital de Cahors, mais il paraît que ses blessures ne seront pas graves.

M. Andrieu, seul sur le camion, s'en est tiré indemne ; son camion a bien eu quelques avaries, mais étant le plus fort, il a mieux résisté à l'attaque.

Etant donné le point où l'accident s'est produit, c'est-à-dire à l'angle droit, presque aigu, formé par la route à cet endroit, la collision était inévitable : les deux voitures n'ont pu s'apercevoir qu'à trois ou quatre mètres de distance, et à la vitesse acquise, surtout par l'auto, celle-ci ne pouvait provoquer l'arrêt brutal qu'il eût fallu, ni effectuer le virage brusque qui eût évité le tamponnement.

C'est le douzième accident qui se produit sur ce point désigné désormais, avec juste raison : « Tournant de la mort ». Il y a eu déjà deux morts, et j'ignore le nombre des blessés plus ou moins grièvement. Va-t-on attendre le vingtième ou le centième pour le corriger ? Et ce serait si facile, si peu coûteux. Il suffirait d'enlever un petit rocher d'un mètre ou d'un mètre cinquante de haut, d'un bien faible volume, dont les matériaux serviraient à l'entretien de la route. Il paraît même que le propriétaire riverain se serait offert à donner non seulement le rocher, mais tout le terrain nécessaire à cet effet. On a bien élargi un peu à l'extérieur de l'angle, mais c'est à l'intérieur que ce travail eût été nécessaire. La vision en eût été considérablement augmentée et l'espace aurait permis à deux voitures se rencontrant de prendre chacune sa droite tout en conservant entre elles une distance suffisante.

Tout en corrigeant les nombreux contours à 3 ou 4 kilomètres en aval de Concots, on ne ferait pas trop mal de songer à celui-là.

LES CHASSEURS PROTESTENT

Les membres de la Société de chasse le Rallye de Noaillac, se sont réunis à leur siège social, mairie de Lamagdeleine le 22 février, à 20 heures, pour examiner la situation érigée par le décret-loi prévoyant une augmentation de 20 francs pour le permis de chasse.

Considérant que cette augmentation est d'autant plus inique qu'elle coïncide avec une crise agricole des plus aiguë ; quelle frappe surtout les paysans, les ouvriers, les petits fonctionnaires dont la chasse est le sport favori;

Décident de protester énergiquement auprès de ses délégués communaux, cantonaux et du député de l'arrondissement pour voir rapporter ce décret ;

Souhaitent vivement de voir aboutir leur protestations faute de quoi ils se verront à regret, obligés de faire la grève du permis et de défendre la chasse sur tout le territoire de la commune. — Pour les membres présents : *Le Président :* TALOU.

LE MONUMENT A GUSTAVE GUICHES

Nous publierons dans un prochain numéro la première liste de souscriptions au monument de Gustave Guiches.

L'AFFAIRE DE DOUELLE

L'affaire de Douelle sera appelée devant la Cour d'appel d'Agen le vendredi 20 mars.

LES TRUFFES

A la foire de Salviac, il y eut un apport de 6 quintaux de truffes qui ont été vendues de 50 à 55 francs le kilo.

Au marché de Martel, les truffes ont valu de 50 à 55 francs le kilo.

Pas d'assises

La session des assises du Lot qui devait avoir lieu en mars n'aura pas lieu. Aucune affaire n'est inscrite au rôle.

Nomination de cantinier

Par décision du 20 février 1936, M. Henri Charrier a été nommé cantinier au 16^e^ tirailleurs sénégalais.

Armée de réserve

M. Paillard, du 16^e^ tirailleurs sénégalais, est nommé au grade de chef de bataillon et affecté au centre de mobilisation colonial n° 159.

M. Plaisance, capitaine au 16^e^ tirailleurs sénégalais est affecté au Centre de mobilisation coloniale n° 188.

Station des haras

La station des haras ouvrira ses portes le 8 mars à Gramat. Comme tous les ans de baux étalons ne manqueront pas de donner entière satisfaction à la clientèle de la région.

Nous donnons ci-dessous les noms des chevaux : « Fursy », pur sang anglo-arabe ; « Niger », demi-sang anglo-arabe ; « Israël », trait ardennais ; « Azig », baudet du Poitou.

Des pièces de 40 francs en argent

La Commission des Finances de la Chambre a adopté le principe de la frappe de pièces d'argent de 40 francs, en commémoration de l'Exposition de 1937. Vingt millions de pièces seront émises.

Les concours pour la gravure de l'effigie seront dotés 100.000 francs de primes.

Le braconnage pendant les crues

Voilà une question qui intéresse toutes les Sociétés de pisciculture en même temps que tous les pêcheurs qui ne sont inscrits à aucun groupe, les « sauvages » comme on dit à la Chambre des Députés.

Vous savez ce que font les poissons lorsque les eaux montent démesurément ?

Comme le vagabond qui cherche un abri pendant l'orage, les poissons cherchent un refuge, s'accotent le long des berges en pente douce, se calent dans les remous, se garent dans les recoins des talus dans ce que nous appelons « las remeillos ». En un mot, ils cherchent à échapper au courant qui les entraîne en se mettant dans les endroits où il y a des remous et là ils attendent patiemment la fin du torrent dévastateur.

Il y a des pêcheurs expérimentés qui benissent les crues qui ont l'avantage de nettoyer le fond de la rivière pendant l'hiver et qui la rendent propice aux appâts pendant l'été. Les pêcheurs à la ligne de fond et notamment les pêcheurs de carpe ont parfaitement remarqué que les années où il n'y a pas d'inondations importantes le fond de la rivière est peuplé de plantes aquatiques où les appâts vont se dissimuler et ne produisent pas l'effet attendu.

Mais si à ce point de vue les inondations sont souhaitables pour les pêcheurs elles sont encore plus désirées par les braconniers qui font usage du « calel » et même de l'épervier.

En temps de crue, les riverains portés au braconnage connaissent parfaitement les endroits précis où vont se réunir tous les poissons de leurs parages du plus gros au plus petit.

Naturellement les engins utilisés n'ont pas la maille réglementaire et le plus meurtrier est incontestablement le calel que nous n'avons pas à décrire car il n'est pas un riverain qui l'ignore.

Malgré la vigilance des gendarmes qui ne peuvent être à la fois au four et au moulin, les braconniers sortent le soir et à la faveur de la lune ou d'une lanterne sourde, ils vont plonger l'engin destructeur dans les remous. Il n'est pas rare qu'ils ne rapportent des assiétées de petits poissons connus sous le nom de blanchaille car jadis c'était du goujon, mais aujourd'hui bernique, l'espèce a à peu près disparu. Par contre on ramasse des quantités de calicobas ou perche du Japon.

Mon Dieu, si on ne prenait que des quantités de calicobas, il faudrait bénir les braconniers car ils débarrasseraient le Lot d'un indésirable qui a lui seul détruit le frais des espèces intéressantes.

Malheureusement, répétons-le, il y a la blanchaille qui comprend tous les petits poissons des diverses espèces qui peuplent le Lot : petits cabots ou chevesnes, vandoises, mules, barbelets, etc. etc., et même hélas, des carpettes, l'honneur de notre rivière.

Nous connaissons des pêcheurs honnêtes et prévoyants qui trouvant dans des nasses des carpettes même de demi-livre poussaient le stoïcisme jusqu'à remettre à l'eau ces poissons de qualité en répétant en guise de consolation, le mot du fabuliste : « Petit poisson deviendra grand ».

Un braconnier ne connaîtra jamais un si beau geste car son imprévoyance n'a d'égal que sa rapacité.

Pour en revenir après une si longue paranthèse au résultat de la pêche au calel, ce sont des assiettées de blanchaille que le braconnier rapporte chez lui. Reconnaissons que jadis, ces gens- là allaient à cette pêche, toujours heureuse, avec un ou deux paniers à vendange qu'ils se faisaient une vaine gloire de rapporter pleins.

Autre temps, autres mœurs. Les poissons du Lot connaissent la dépopulation comme les gens de notre pays et si, le 9 mars prochain, on pouvait les recenser, comme on recensera les humains, on se rendrait compte de la pauvreté de notre rivière. Si les humains ont connu la guerre meurtrière, les poissons ont connu les ondes asphyxiantes par la faute des eaux noires et de l'empoisonnement d'il y a quelques années qui fut une véritable dévastation.

Ajoutez donc ce à quoi nous voulions en venir, que chaque crue du Lot, par la faute des braconniers, enlève des milliers et des milliers de petits poissons.

Alors que les Sociétés de pisciculture s'ingénient à immerger tous les ans quelques milliers d'alevins, un seul braconnier au calel se charge de prélever et détruire l'effectif correspondant.

Et c'est pourquoi, les bons pêcheurs, les honnêtes, les prévoyants souhaitent que la rivière, en temps de crue, soit étroitement surveillée de jour et de nuit.

Les Sociétés de pisciculture ne devraient-elles pas alerter leurs gardes quand elles en ont et même à l'occasion en mettre de supplémentaires ?

Certaines sociétés ont même émis un vœu pour la réforme pénale urgente : la loi du 15 avril 1829 et celle du 30 mai 1865, ainsi que le décret du 5 septembre 1897 ne sont plus à la page.

Ces sociétés de pisciculture demandent que le mode de condamnation des braconniers soit changé et que les peines, en cas de récidive immédiate, par exemple, au lieu d'être confondues à la première soient ajoutées les unes au bout des autres. Il est même des délits tels que ceux commis à l'aide de substances explosives ou au moyen de matières nocives, pouvant détruire le poisson, ainsi l'emploi de la chaux vive, la noix vomique, la coque du Levant etc., etc., où la condamnation encourue devrait conduire à l'emprisonnement sans application de la loi des sursis.

Voilà ce que demandent certaines sociétés de pisciculture qui pensent que si l'on n'y va pas un peu fort, le braconnage restera pour longtemps encore le fléau de nos rivières, surtout en temps de crues.

Gendarmerie

MM. Bagade, gendarme à Cazals, est nommé à Fumel ; Lescure, gendarme à Payrac, est nommé à Mauvezin ; Rivière, gendarme à Sousceyrac, est nommé à Figeac ; Delmeur, gendarme à Figeac. est nommé maréchal des logis chef à Montréal (Gers) ; Selves, maréchal des logis chef à Lauzerte, est nommé à Payrac.

CAHORS

Aura-t-on satisfaction ?

Le mauvais temps persiste ; les bourrasques se succèdent plus abondantes les unes que les autres, et les eaux ravinent chaussées et trottoirs de plus en plus.

Certes, cela on le sait. Mais il n'en coûte rien de le dire, de le rappeler, d'autant plus que chaque jour, il suffit de passer dans certaines rues pour entendre... maugréer passantes et passants.

Malheur à ceux qui s'aventurent, la nuit venue, sur les trottoirs de la rue Wilson, artère principale de la ville. Du Boulevard à la rue Pasteur, ils ont le regret de buter contre de solides pavés et de plonger leurs pieds dans des flaques d'eau.

Mais, somme toute, on pourrait éviter ces désagréments et, parfois, malheureusement des accidents, s'il y avait un éclairage suffisant !

Eh ! oui ! Il faut reconnaître que lorsque le temps le permet, des réparations sont faites dans des rues. Mais l'éclairage reste toujours le même, c'est-à-dire, défecteux. Nous ne citerons, pour l'instant, qu'un exemple : l'éclairage de la rue Anatole-France !

Bah ! le dire, le répéter, ce n'est pas fatigant. Mais tout de même, il serait temps qu'on prît une décision et qu'on donnât satisfaction aux usagers des artères mal entretenues et surtout privées d'un éclairage normal. Allons, un bon geste et tout le monde sera content !

Oui, ayons espoir qu'un jour ou l'autre, les réclamations justifiées seront entendues. Il est vrai que le proverbe dit: qu'il n'y a de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

L. B.

LE TEMPS !

Le mauvais temps continue à Cahors, dans la région, on a profité de deux journées à peu près convenables, mardi et mercredi, mais la pluie, la tempête sont revenues, et tout naturellement, suivies du cortège de rhumes, de grippes.

D'après les météorologistes, ce mauvais temps doit durer. Quoi qu'il en soit, vendredi matin, la neige a fait son apparition dans la région de Brive.

Recensement de la population

Conformément au décret du 14 décembre 1935, il sera procédé dans toute la France, le 8 mars 1936, au dénombrement de la Population.

A cet effet, des agents recenseurs, nommés par arrêté municipal, passeront dans chaque maison, à partir du mardi 3 mars pour y déposer les feuilles individuelles (modèle N° 1) et les feuilles de ménage (modèle N° 2) qui devront être garnies par chaque personne présente à Cahors le 8 mars.

La reprise des bulletins sera effectuée à partir du lundi 9 mars et devra être terminée le samedi 14 mars au plus tard.

Les recenseurs s'assureront que tous les imprimés sont bien garnis selon les instructions ; ils les compléteront s'il y a lieu, par les renseignements qui leur seront fournis par les habitants.

Le Maire de Cahors compte sur la bonne volonté de tous ses administrés pour faciliter la tâche des recenseurs.

Prélèvements d'échantillons

Jeudi, M. Roquain, commissaire de police, a procédé au prélèvement d'échantillons de lait, à Cahors qui ont été envoyés au laboratoire de Toulouse, aux fins d'analyse.

Trouvailles

Il a été trouvé un trousseau de clés par Mlle Miquel ; un billet de banque par Mlle Soubrebost.

CONSOMMATEURS !

chez votre épicier exigez les **vins en bout.** soit ordin. ou de dessert estampillées « **Borderies Frères** ». Cette marque est une garantie. Livr. eff. à dom. par **M. Masbou,** dépos. Café Place St-Georges, à CAHORS. Tél. 3.69.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 28 février 1936

Triste affaire. — L'affaire du satyre Baldo, de Rocamadour, a été appelée devant le tribunal correctionnel. Un supplément d'enquête a été ordonnée et l'inculpé a été mis en liberté provisoire.

Mouillage de lait. — Les époux Cabridens, de Cahors, inculpés de mouillage de lait sont relaxés.

Accident d'auto. — M. Vidaillet, marchand de volailles, qui avec son auto, heurta, dans la rue Wilson, Mme Ilbert, est condamné à 16 fancs d'amende et aux dépens.

SERVICE DES PHARMACIES

Le service pharmaceutique sera assuré le dimanche 1^er^ mars 1936 par la

Pharmacie ORLIAC
Place des Petites-Boucheries

EDEN

SAMEDI et DIMANCHE (à 20 h. 45)
DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Henri GARAT
DANS
le nouveau « Congrès s'amuse »

Valse Royale

AVEC
Renée SAINT-CYR, Mila PARÉLEY
LE GALLO

Du charme, du sentiment, une grande mise en scène.

EN COMPLEMENT
MARTINI SEC
Comédie parlée avec Robert ARNOUX et Mona LYTS.

PLONGEONS ET MOUETTES
Superbe documentaire
ABSENT LE CHAT
LES SOURIS DANSENT
Dessin animé en couleurs
ACTUALITÉS PARLANTES

⁂

LA SEMAINE PROCHAINE
Un ravissant spectacle
LA MASCOTTE

CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Se sont entraînés cette semaine en double commande sous la direction du moniteur Dubosc :

MM. Delpech et Sudre, de Figeac, 1/4 d'heure chacun ;

MM. Grulatier et Durand, de Rodez, 1/2 heure chacun ;

MM. Lacroix et Brouillet, de Villeneuve-sur-Lot, 1/4 d'heure chacun.

Un Potez 25 militaire nous a fait l'honneur en passant, de poser ses roues sur notre terrain.

M. René Barreau et M. Barthélémy s'occupent activement à mettre au point nos avions afin qu'ils soient prêts à profiter des beaux jours que nous espérons proches.

Le docteur de Nazaris à la fin de la conférence qu'il donnera le mardi 3 mars, à la petite salle du Palais des Fêtes, à 21 heures, projètera quelques films pris au cours de son voyage en Afrique.

Fête enfantine à la Mi-Carême

Nous rappelons que c'est le jeudi 19 mars prochain, jour de la Mi-Carême, qu'aura lieu dans les salons de la Préfecture, mis gracieusement à notre disposition par M. Jacquier, préfet du Lot, le bal d'enfants au profit des pupilles de l'école publique et des colonies de vacances.

Nous ne doutons pas que la population cadurcienne ne réponde nombreuse à cette invitation qui lui permettra de s'amuser aux évolutions gracieuses des petits en même temps qu'elle contribuera à donner un peu de bonheur aux petits déshérités de nos écoles.

Les cartes seront mises en vente prochainement au prix de 10 fancs par famille et 5 francs pour les entrées individuelles. Tous les enfants entreront gracieusement.

Une surprise sera réservée à tous les enfants travestis.

Une sauterie suivra le bal d'enfants.

Les portes seront ouvertes à 14 h. 30.

Naissance

Nous avons appris avec plaisir que M. Lagarde, pharmacien, rue Wilson, venait d'être l'heureux papa d'un 4^e^ enfant, une fillette qui a été prénommée Françoise. Nos compliments au papa et nos vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Vol de bicyclette

M. Mahé, du Montat avait déposé son vélo devant le Café Maurel, rue Nationale. Quand il voulut le reprendre, vers 20 h. il avait disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.

A l'instruction

Eon, l'individu arrêté pour attentat aux mœurs, a été interrogé par M. Testas, juge d'instruction. Mais Eon nie les faits. Il sera confronté avec ses petites victimes.

⁂

Benoni et Defaisse ont été confrontés par M. Testas, juge d'instruction. On sait que Benoni accusait Defaisse d'être l'auteur des cambriolages commis à Cahors. Or, Defaisse s'est élevé contre les accusations de Benoni et celui-ci, aussitôt se rétracta. La confrontation eut lieu en présence de M^e^ Madeleine Lasfargue, défenseur de Defaisse.

Benoni était allé, selon l'expression courante, un peu fort. Il avait dit que Defaisse avait porté 350 francs à un nommé Marcel, à Montauban, pour la fabrication de chalumeaux, d'outils à l'usage des cambrioleurs, or, jeudi, il a déclaré qu'il avait menti.

Dans tous les cas, il est certain que ce n'est pas encore que l'on connaîtra les auteurs des cambriolages commis à Cahors, il y a un an et ceux de ces jours derniers.

Camion contre moto

Mardi matin, vers 9 heures, une auto pilotée par M. Cazabonne, d'Hautefage (Lot-et-Garonne) et dans laquelle se trouvaient Mme Vezia et Mme et M. Bayeau a été heurté par un camion-automobile conduit par M. Andrieu, marchand de vins à Concots.

La collision s'est produite à 4 kilomètres d'Arcambal: le choc fut violent. M. Bayeau a eu une jambe fracturée et a été transporté à l'hôpital de Cahors. Les dégâts matériels sont importants. Les constatations ont été faites par MM. Boyer et Chabal, huissiers.

Coups et blessures

La gendarmerie de Puy-l'Evêque a ouvert une enquête au sujet d'une scène de violence qui a eu lieu à Cassagnes. M. Loubières, cultivateur, a frappé brutalement sa nièce, Mme Grousset qui a été blessée.

Vol d'un vélo

M. Crubillé, propriétaire au Vigan, s'était rendu à la foire de St-Germain et avait placé son vélo contre le mur d'une grange. Quand il voulut le reprendre, il avait disparu. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Accident d'auto

M. Serre, grand mutilé de guerre, revenait des Quatre-Routes en auto dans laquelle se trouvaient quatre amis, demeurant à Beynat (Corrèze). A l'endroit dit le Perrier (Quatre-Routes), l'auto capota et fit trois tours sur elle-même. Tous les occupants ont été blessés. L'auto est en piteux état.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI, DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)
UN PROGRAMME FORMIDABLE

MALACCA

Un film sur la jungle malaise

Justin de Marseille

AVEC
BERVAL, LARQUEY, RIGNAULT
Ghislaine BRU, Line NORO
Scénario de Carlo Rim

Un film de la même veine que « Maurin des Maures ».

« **Justin de Marseille** » a été interdit à Marseille par M. Tasso, député-maire de Marseille.

⁂

SUR SCÈNE
LYDIA et FYLVIO
Danseurs apaches et acrobatiques

Le mauvais cas d'un typographe

Pendant des années, il a souffert cruellement de névralgies intercostales et de troubles digestifs

Voici l'intéressante lettre envoyée par M. G. D., typographe à Amiens (Somme) :

« Pendant longtemps, j'ai souffert à la fois de troubles digestifs et de névralgies intercostales très douloureuses. Je me traînais tant bien que mal, plutôt mal. Fatigué d'essayer des remèdes, je fis une dernière tentative avec les fameux Sels Kruschen. Au bout de quinze jours, je ressentais déjà une amélioration appréciable. Alors j'ai persévéré et j'ai repris courage. Dès le troisième flacon, je digérais bien et depuis un an je n'ai plus ressenti aucune douleur, et je me porte désormais parfaitement. » (Lettre n° 2.663).

Kruschen est une combinaison scientifique de nombreux sels minéraux. Deux de ces sels dissolvent l'acide urique — cause des rhumatismes — et obligent les reins à éliminer complètement ce dangereux poison. D'autres sels contenus dans Kruschen facilitent le travail digestif de l'estomac, stimulent l'activité du foie et de l'intestin et vous assurent une digestion parfaite, une élimination régulière. Vous êtes alors en parfaite santé.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (contenant 120 « petites doses »).

Emploi réservé

M. Lacam est nommé vérificateur de culture de 8e classe, dans la direction de Cahors.

Un cinquième vol

Le jeune Marcel Martin, 16 ans, sujet italien, qui, ainsi que nous l'avons annoncé, était inculpé de quatre vols commis au préjudice de M. Gay, propriétaire au hameau de Lacam (commune de Loubressac), vient d'être encore pincé pour avoir commis un 5e vol au préjudice de Mme Gay.

Mme Gay avait déposé son sac à main sur la commode. Quand elle le reprit, elle constata que le sac avait été soulagé d'un billet de 500 francs. Martin, interrogé, nia ; mais il dut avouer étant accusé par un de ses camarades. Il avait dépensé 200 francs. Il a rendu les 300 fr. qu'il avait en poche et son père a remboursé les 200 francs volés.

Contravention

Pour défaut de présentation de laissez-passer pour transport de farines, contravention a été dressée à MM. Arguel, propriétaire à Gourdon et Jauvion, propriétaire à St-Clair.

⁂

Pour non désinfection de sa camionnette, contravention a été dressée à M. Soulié, boucher à Aurillac par les gendarmes de Gourdon où il était de passage.

Pas de rétroviseur

Pour défaut de miroir rétroviseur à sa camionnette, M. Delpech, d'Alvignac, s'est vu dresser procès-verbal.

Défaut de permis

Pour défaut de permis de conduire les motos procès-verbal a été dressé à M. Balader, de Cressensac.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 23 au 29 février 1936.

Naissances

Du Mas Liliane, rue Wilson.
Pradaude Joséphine, rue Wilson.
Couderc Ephrein, rue Wilson.
Reynal Denise, place St-Georges, 6.
Lagarde Françoise, boulevard Gambetta, 36.
Arnouil Madeleine, à Cabessut.

Publication de mariage

Faugère Robert, soldat au 16e R.T.S., à Cahors, et Faydel Denise, s. p., à Cahors.

Mariage

Jougla Robert, clerc de notaire et Dulac Jeanne, s. p.

Décès

Konassi-Madou, soldat au 16e R.T.S., 22 ans, rue Wilson.
Serres Marie, veuve Pomiès, s. p., 80 ans, rue S-Maurice, 7.
Trubert Lucie, veuve Monsou, s. p., 87 ans, rue Wilson, 25.
Bouyssou Zélia, veuve Denuel, s. p., 89 ans, rue Wilson.
Peyronnet Marie, veuve Coldefy, s. p., 69 ans, rue Wilson.
Montguiral Maria, s. p., 55 ans, rue Docteur-Bergougnoux, 20.
Thévenot René, s. p., 30 ans, Impasse Catonne, 9.

Les Sports

Match de propagande

Sélection de la Ligue du Midi contre Sélection du Lot à Biars.

Cette rencontre sensationnelle se disputera aujourd'hui, 1er mars, sur le terrain du Club athlétique biarnais. Rien n'a été négligé pour lui donner tout le succès qu'elle mérite. Nul doute que si le temps est favorable une foule nombreuse ceinturera le terrain biarnais. Le public est certain d'assister à une belle démonstration de football-association.

L'équipe de la Ligue, composée des meilleurs éléments des clubs du Midi qui viennent en tête du championnat d'honneur a réellement belle allure. Les joueurs qu'elle comprend sont de grande classe et des virtuoses du ballon rond. Tous les sportifs, amateurs de beau jeu, voudront les voir à l'œuvre et admirer leur adresse et leur science.

De son côté le team du District du Lot groupe les meilleurs éléments que compte à l'heure actuelle le football régional. L'équipe formée est en mesure de résister honorablement à ses aînés. Les joueurs convoqués seront tous présents à Biars; c'est-à-dire que l'équipe départementale est la plus forte qu'il soit possible de mettre sur pied.

Voici la liste des joueurs sélectionnés pour le Lot :

Goal : Ducazeau (Biars), Orthiz (Montcuq).

Arrières : Péret (Cahors), Andrieux (Les Junies), Lassale (Autoire).

Demis : Pillonel (Montcuq), Cazergues (Biars), Laganne (Cahors), Labroue (Puy-l'Evêque).

Avants : Laplaze (Autoire), Bernié (Puy-l'Evêque), Pauss (Montcuq), Madebos (Bretenoux), Frégeac (Biars), Savary (Salviac), Caray (Autoire), Meyrieux (Cahors). — *Le Bureau du District du Lot.*

A LUZECH.

Dimanche dernier, 23 février, l'Union Sportive Luzéchoise était en déplacement à Lafrançaise. Le match, joué en partie sous une pluie très froide, se termina par un match nul (3 à 3).

Le terrain gras et la balle glissante, surtout dans la seconde mi-temps, ne permirent guère du jeu à la main et c'est surtout des deux lignes d'avants que dépendait l'issue de la partie. Le pack lafrançaisain, plus homogène et plus athlétique, ne put néanmoins prendre le meilleur sur les nôtres qui se défendirent courageusement.

Aujourd'hui dimanche, 1er mars, match revanche, cette fois sur le terrain de Trescols. Espérons que le temps se mettant enfin au beau, nous pourrons assister à une belle partie de jeu ouvert entre deux équipes de force sensiblement égale.

Arrondissement de Cahors

Les Junies

Grand match de propagande. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Concots

Le tournant de la mort. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Saux

Nouveau service d'autobus. — Un nouveau service quotidien d'autobus va être mis en œuvre, à partir du 1er mars, par M. Rimonteil, entrepreneur de transports automobiles à Tournon-d'Agenais. Il intéresse particulièrement notre plateau parce qu'il le met en communication avec Agen et Villeneuve-sur-Lot, endroits du Lot-et-Garonne où nos habitants ont souvent à faire. On pourra y aller et revenir dans la même journée. Ce service a l'avantage d'assurer la correspondance avec les gares de Penne et de Monsempron-Libos.

De plus, les mercredi et samedi de chaque semaine, le voyage s'effectuera directement, pour Villeneuve, par les diverses voitures de M. Rimonteil.

Voici les horaires de service quotidien :

Matin : départ de Tournon, 4 h. 30 ; Thézac, 4 h. 40 ; Masquières, 4 h. 50 ; Saux : 5 h. ; Rivière-Soussis, 5 h. 10 ; Courbiac, 5 h. 20 ; Tournon, 5 h. 30 et départ pour les gares énoncées plus haut.

Soir : retour, Tournon, 7 h ; Thézac, 7 h. 10 ; Masquières, 7 h. 20 ; Saux, 7 h. 30 ; Rivière, 7 h. 40 ; Courbiac, 7 h. 50 ; Tournon, 8 h.

Les jours de foire à Villeneuve, qui sont presque toutes le 19, les horaires seront :

Matin : départ, Tournon, 6 h. ; Thézac, 6 h. 10; Masquières, 6 h. 20 ; Saux, 6 h. 30 ; Rivière, 6 h. 40; Courbiac, 6 h. 50 ; Tournon, 7 h. Ensuite, départ direct pour Villeneuve.

Retour: soir, départ de Tournon, 7 h., en suivant l'itinéraire Thézac, etc.

Les jours de foire à Tournon, la voiture partira de Tournon, 10 h. 30, desservira les endroits désignés, passera à Saux vers 11 h. et repartira de Tournon à 4 h. du soir en hiver et à 5 h. en été.

De plus, M. Rimonteil se charge de toutes les commissions qu'on voudra lui confier et auxquelles il apportera les meilleurs soins. Il fallait se rendre à Tournon pour aller à Agen ou à Villeneuve. Il s'agit de venir à Saux maintenant.

Nos remerciements à notre ami, M. Rimonteil et nos meilleurs souhaits de réussite.

Décès. — Notre compatriote, Mme Vve Desnuels, née Bouyssou, hospitalisée depuis peu, vient de décéder à Cahors, à l'âge de 89 ans.

Regrets et condoléances à la famille.

Duravel

Bourrasque. — Une bourrasque de pluie, de vent et grêle s'est abattue sur notre région le lundi 24 courant, vers 19 h.

En quelques minutes, le sol était recouvert d'une couche de grêlons dont quelques-uns de la grosseur d'une noisette.

Heureusement que la pousse n'est pas encore avancée, car il y aurait eu du mal à la vigne et aux arbres fruitiers.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Besombes, née Albine Serres, décédée à l'âge de 63 ans. Mme Besombes était la femme de notre excellent ami, M. Besombes, premier adjoint au maire de Figeac. Sa mort a provoqué, dans notre ville et dans la région une vive émotion parmi tous ceux qui connaissaient la regrettée disparue, dont les obsèques auront lieu lundi matin.

Nous prions M. Besombes et la famille de vouloir agréer nos bien sincères condoléances.

Blessé par une explosion. — Un ouvrier d'origine espagnole procédait à l'extraction de la pierre, à l'aide de dynamite, dans une carrière située à Cardaillac, au lieu dit Oulau. Cet ouvrier avait allumé une mèche, mais croyant qu'elle était éteinte, il s'avança pour la rallumer.

Tout à coup l'explosion eut lieu, l'ouvrier fut projeté sur le sol et gravement contusionné. Il a été transporté à l'hôpital de Figeac.

Avis aux usagers de l'électricité. — La Compagnie du Bourbonnais nous fait connaître que pour permettre l'exécution de travaux d'entretien sur plusieurs lignes électriques du Syndicat de Figeac, le courant sera arrêté les dimanches 1er et 8 mars, de 8 h. à 16 h. 30, dans les communes suivantes :

Issepts, Rouqueyroux, Sabadel, Felzins, Viazac, Frontenac, St-Pierre-Toirac, Cambes, Fourmagnac, Le Bouyssou, Montet-et-Bouxal, Linac, Lentillac, Lunan, Béduer, Montbrun, Lissac-et-Mouret, Cardaillac, St-Bressou, St-Perdoux, Bagnac (écarts), Cuzac, Figeac (écarts), Carayac, Camboulit, Reyrevignes, Camburat, Ste-Colombe, Prendeignes, Montredon, St-Félix, Faycelles, Larroque-Toirac, Boussac, Fons, Planioles.

Si la bonne marche des travaux le permet, le courant pourra être rétabli avant l'heure fixée.

Etat civil du 14 au 28 février. — Naissances : Maruéjouls Jean-Pierre-Gilbert ; Sénac Albert-Pierre-Louis ; Destruel Albert.

Mariage : Joffre André-Marius-Antoine à Brugalières Jeanne-Gabrielle.

Décès : Talagrand Jean-Baptiste, 83 ans ; Cayla Sylvain-François, 56 ans ; Delvern Marguerite, veuve Delbos, 77 ans; Dumas Pierre-Henri, 15 mois.

Service des pharmacies. — Aujourd'hui dimanche, le service sera assuré par la pharmacie Labro, place Champollion.

Corn

Chiens chasseurs. — Le garde-chasse de notre commune a put saisir 3 chiens qui étaient en chasse, Procès-verbal sera dressé aux propriétaires.

Mayrinhac-Lentour

Téléphone. — M. de Monzie a reçu de M. le Ministre des P.T.T. la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'urgence de l'établissement d'une ligne téléphonique devant relier au réseau général le hameau de Boutel, commune de Mayrinhac-Lentour.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai donné des instructions pour que la construction de la ligne d'abonnement dont il s'agit soit commencée sans retard et poussée activement.

« Je suis heureux d'avoir pu, en la circonstance, seconder le bienveillant intérêt que vous portez aux habitants du hameau de Boutel. — Veuillez agréer, etc. — *Signé :* MANDEL. »

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) Propriétaire — Téléphone ARCHIVES 60-02

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Foire du 28 février 1936. — Cours moyens pratiqués à la foire du 28 février 1936 :

Bœufs de boucherie, 130 à 145 fr. ; bœufs de travail et d'élevage, 110 à 130 francs, les 50 kilos ; moutons de boucherie, 3 à 3 fr. 50 ; agneaux de boucherie, 4 fr. 75 à 5 fr. le kilo ; porcs de charcuterie, 230 à 240 fr., les 50 kilos ; porcelets, 90 à 120 fr., selon qualité et grosseur ; poulets de grain, 3,75 à 4 fr. ; poules, canards, dindes, 3 à 3 fr. 25 ; pintades, 3 à 4 fr. ; lapins domestiques, 2 à 2 fr. 25 ; truffes, 30 à 32 fr. ; chevreaux, 3 fr. 50, le tout, le demi-kilo ; œufs, 3 fr. la douzaine ; noix, 70 à 80 francs, le sac de 90 litres ; avoine, 22 à 25 fr., le sac de 80 litres ; maïs, 17 à 19 francs, le quarteron de 30 litres.

Prochaine foire, 21 mars, (samedi après la Mi-Carême).

Soulomès

Obsèques. — Mardi dernier ont eu lieu les obsèques de Mme Félicie Grépon, de Serres, décédée à l'âge de 65 ans, après une longue et douloureuse maladie.

A toute la famille, nous adressons nos condoléances attristées.

Salviac

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de Mme Eugénie Bébengut, épouse Francoulon Louis, de notre ville.

Notre estimée concitoyenne s'éteint à l'âge de 72 ans après une longue maladie.

Elle était l'épouse de M. Louis Francoulon, le sympathique conseiller municipal de notre ville.

Nous présentons aux familles Francoulon et Bébengut nos bien sincères condoléances.

Carnaval. — Les fêtes de Carnaval n'ont pas eu l'éclat des fêtes passées, il n'y avait, certes pas les cortèges des masques d'antan, mais la promenade de l'âne eut lieu et les mariés de l'année y furent promenés sauf ceux qui purent échapper à cette manifestation.

Le jeu de quilles eut ses fidèles adeptes et M. Bargues Ernest, de la Rozière, emporta le trophée du concours représenté par un superbe coq.

Le soir, les bals eurent une grande animation et la jeunesse salviacoise s'en donna à cœur-joie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Dégagnac

Mariage. — Le 24 février a été célébré, en notre mairie, le mariage de notre charmante compatriote, Mlle Elia Fresquet, du village de Poudens, avec M. Robert Lucien Larnaudie, de Gourdon.

Nous adressons aux deux familles, tous nos compliments et aux jeunes époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

Décès. — C'est avec le plus vif regret que nous avons appris le décès de Mme Chapou, née Rigal Maria, veuve de guerre, du village de Lantis.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à toute la famille et en particulier à son fils, Chapou Ernest, le sympathique et estimé conseiller municipal du village, nos plus sincères condoléances.

Remarqué dans l'important cortège qui accompagnait la dépouille mortelle de la défunte, la bannière des victimes de la guerre.

Souillac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Laborie, décédée au Puydalon, à l'âge de 83 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à Mme et M. Carles, à la famille, auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Bétaille

Compatriote. — Notre compatriote, M. Feix, employé municipal de la Ville de Paris, est nommé huissier, attaché à la présidence du Conseil municipal.

Une VOITURE d'OCCASION

s'achète à la SUCCURSALE

CITROËN

9, Quai Eugène-Cavaignac

CAHORS

Tél. N° 162 — Cahors

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Le coup d'Etat militaire au Japon

De Changhaï. — Ordre de déloger les rebelles de leurs positions a été donné, ce matin à 5 heures. L'empereur, lui-même, a donné l'ordre aux troupes commandées par le général Kashi. Un dernier délai a été, cependant, accordé pour donner une chance aux rebelles d'évacuer, pacifiquement, les bâtiments officiels.

De Los Angelès. — Un sans-fil de Tokio annonce que tous les soldats et sous-officiers ont abandonné ce matin à 11 heures 30 bâtiments gouvernementaux. Quatre capitaines et lieutenants, chefs de l'insurrection seraient, encore, barricadés dans la résidence de l'amiral Osada. La soumission des insurgés s'est effectuée, à la suite d'un raid d'avions qui lancèrent des proclamations déclarant que s'ils refusaient d'obéir à l'ordre de l'empereur d'évacuer les bâtiments, le général Kashi déclara que les rebelles seraient considérés comme mutins mais ne seraient par probablement fusillés.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Auguste THÉVENOT ; Madame THÉVENOT, née MONCOUET ; Mon-Jean THÉVENOT ; Mademoiselle Raymonde THÉVENOT et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils et frère

Monsieur René THÉVENOT

décédé dans sa 30e année, muni des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu en l'Eglise Cathédrale le dimanche 1er mars, à 13 h. 30, précises.

La réunion aura lieu à la maison mortuaire, Impasse Catonne, n° 9.

Art funéraire

Julien THÉRON

79, *Bd Gambetta, CAHORS*

Téléphone : 248

Le plus grand choix de couronnes

OPINION

des propriétaires qui ont employé

Antipiétin FORNOLS

Veuillez avoir l'obligeance de m'envoyer 4 flacons de votre excellent antipiétin, j'en suis très satisfait.

D. L., Grèzes, par Livernon (Lot.

PROPRIETAIRES, EXIGEZ

Antipiétin FORNOLS

demandez-le à votre pharmacien ou écrivez au fabricant

R. REYJAL, *Pharmacien*

MARCILLAC (Aveyron)

qui vous l'enverra sans frais contre remboursement de 12 fr. 75

SARDA

n'est plus sous la halle

mais à côté du

Restaurant Dagès

Boulevard Gambetta

Pendant 8 JOURS

VENTE A DES PRIX STUPEFIANTS DE BON MARCHE

Pour tout achat, il sera donné gratuitement, un billet donnant droit au tirage d'une tombola, dont les lots seront : 1er une bicyclette homme ou femme ; 2e 100 fr. de marchandises au choix ; 3e 50 fr. de marchandises au choix.

Alimentation SARDA

à côté du

Restaurant Dagès

Boulevard Gambetta

MARCONI

LE FIDÈLE REFLET DES ONDES

MARCONI. 20 . . .	1.200
MARCONI. Tous courants.	1.250
MARCONI. Tous courants.	1.325
MARCONI. Six . . .	1.350
MARCONI. Toutes ondes	1.825
MARCONI. Toutes ondes	2.250
MARCONI. Huit. . .	2.450
MARCONI. Combiné.	3.250

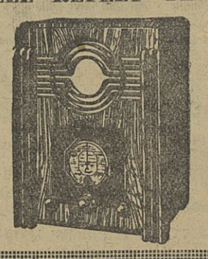

Le seul atelier de la Région, organisé pour le dépannage immédiat de toutes - marques. -

Le seul qui peut garantir ses - - - - installations

- Ventes au comptant - et à 3-6 et 12 mois de crédit.

P. FRANCÈS

36, Boulev. Gambetta

P. FRANCÈS

- Téléphone 64 -

Maison Salgues-Bellencontre

4, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

A L'OCCASION DU CARÊME

Vente réclame des produits ci-dessous

Pâtes alimentaires, le kilo, 3 fr. 50.
Petites morues, qualité extra, le 1/2 kilo, 1 fr. 25.
Haricots verts moyens, le 4/4, 2 fr. 50.
Pois moyens, le 4/4, 3 fr.
Pois extra fins à l'Etuvée, le 4/4, 5 fr. 50.
Thon à l'huile d'olive, la boîte 250 gr., 3 fr.
Saumon rose, la grande boîte, 3 fr. 50.
Gruyère Ementhal, le 1/2 kilo, 6 fr.
Savon 72 0/0, la boîte de 10 morceaux de 450 gr., 10 fr.
Huile d'arachide, le litre, 4 fr.
Chocolat « le Familial », les 250 gr., 1 fr. 90.
Gâteaux assortis, le 1/2 kilo, 3 fr. 50.
Prunes d'ente, le 1/2 kilo, 2 fr. 25.

Livraison à domicile

ATTENTION !

Voulez-vous prendre du poisson ?

Achetez vos marchandises

« Ol pescofi ! »

Maison la mieux assortie de la région

QUALITÉ EXTRA SUPÉRIEURE

A. MARMIESSE, 1, pl. St-James, CAHORS

Maison L. ALPHONSE

fondée en 1902

Spécialité de graines récoltées en sol calcaire

Trèfles et Luzernes décuscutés

Création de prairies et pâtures appropriées au terrain

Graines et oignons à fleurs

Plants d'asperges et oignons bulbes

3, rue Joffre. Téléphone 79. CAHORS

VIE — INCENDIE — ACCIDENTS

groupe de Compagnies Mutuelles

« Le Conservateur »

Origine du Groupe : 1844

Pour 2 fr par jour :

1 poste T.S.F. et Assurance

Agent général : G.-Marcel CALMON

5, rue Brives, à CAHORS

ACTUELLEMENT

chez Jean ICHES

11, rue E.-Zola, CAHORS. Tél. 221

ou au Marché tous les samedis

Azalées, de 15 à 18 francs
Cyclamens, de 5 à 12 francs
Cinéraires, de 5 à 7 francs
Jacinthes, 3 fr. 50 à 4 francs...

Plantes vertes à partir de 4 francs

FLEURS de NICE, ARBRES FRUITIERS

A CÉDER

Joli Commerce d'Alimentation

des mieux situé, beau mag. arr. mag. cuisine, 1er étage 4 pièces, long bail

Prix : 30.000 fr.

Voir MICHELET, 14, Bd Gambetta

CAHORS

ON DEMANDE

Une Bonne

Restaurant GARCIA

Place des Petites-Boucheries

A VENDRE à Pradines

Deux maisons

en bon état, bien situées

et une villa

à Mercuès

neuve, avec garage

S'adresser : M. QUÉBRE Louis

Café-Restaurant à PRADINES

Pour faire une excursion en Quercy (Rocamadour, Padirac, etc.), que recherchez-vous ? Confort, sécurité, rapidité et bon marché.

S'adresser chez LAYRAC, Café de l'Industrie, Cahors, qui se tiendra à votre disposition à des prix très intéressants.

BRULERIE MODERNE

33, Rue Nationale, CAHORS

"CAFÉS ANDRÉ"

Supérieurs aux meilleurs

La note juste

GRAMMONT T.S.F.

vous présente ses nouveaux modèles

5 lampes Luxe 3 gammes d'ondes 1.480
6 lampes Luxe 3 gammes d'ondes 1.550
7 lampes Luxe 4 gammes d'ondes 1.750

Appareils non suivis, stock limité :

5 lampes, 3 gammes d'ondes ... 1.000
5 lampes, 2 gammes d'ondes ... 800
7 lampes, 3 gammes d'ondes ... 1.250

Avec une garantie d'un an tenue à Cahors

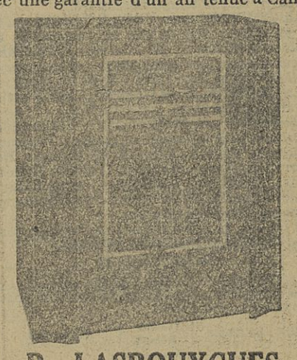

R. LASBOUYGUES

87, Bd Gambetta

Quincaillerie LANDREVIE

Sous-Agents demandés pour le département

Chasse Pêche Coutellerie

Grand choix d'articles de pêche

Sécateurs, greffoirs. Couteaux de poche et de table. Ciseaux. Rasoirs, tondeuses Pièges

N. BESSON, *CAHORS, Tél.* 335

Changement d'adresse

Pour cause d'extension l'Entreprise

R. Chauvigné

SALUBRITÉ — ENGRAIS

a transféré définitivement ses bureaux, 2, rue Portail-Alban, CAHORS. *Tél.* 260

Agent général pour le département, des engrais animalisés Chaigneau.

Sous-agents demandés sur tout le département.

Déménagements Groupages réguliers

CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors

PETIT, 65, *rue Dulong*, PARIS

(Carnot 46-57)

Homme jeune 26 ans

demande place de suite

dans bureau, commerce ou chauffeur

Très capable. *S'adresser au journal*

A VENDRE

Plusieurs propriétés

dans le même village

de 2.000 à 40.000 francs

libres de suite

S'adresser à M. CLER à Charroux par CASTELFRANC (Lot)

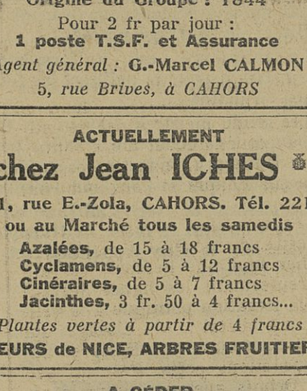

DUCRETET-C 625

Super-Haute-Fidélité

1.550 fr.

STATION SERVICE RADIO

A. MANDON

17, Rue Maréchal-Foch, 17

CAHORS

Tél. 225 ▼ Tél. 225

Agence exclusive :

DUCRETET-THOMSON

Dépannage Récepteurs toutes Marques

Depuis le 1er février les réparations et dépannages sont effectués dans nos ateliers, par un ingénieur spécialiste Radio-électricien.

les Vers des enfants

Si votre enfant souffre, pensez aux vers. Les vers lui font perdre ses belles couleurs, l'appétit et le sommeil. Débarrassez-le vivement et nettoyez son organisme avec une cure de trois jours de bon Vermifuge Lune. La formule du bon Vermifuge Lune est unique. Aucun produit ne peut le remplacer car il chasse tous les vers même microscopiques. Le Vermifuge Lune est vendu chez votre pharmacien sous deux formes : en poudre sans goût pour une cure complète 6 fr. ; en sirop dépuratif et antiglaireux pour deux cures complètes, 10 fr. Employez, vous aussi, le bon Vermifuge Lune et vous comprendrez le triomphe de ce remède dont parlent avec éloges toutes les mères de famille.

8101

Maladies de la Femme

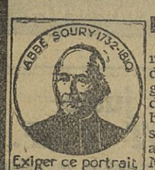

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'Estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre **la Métrite.**

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La **JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY** est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers, pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIÉNITINE DES DAMES.**

La Boîte 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } **10 fr. 60**

Bien exiger la véritable
JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature Mag. Dumontier 16

Aucun autre produit ne peut la remplacer

MANUFACTURE DE CALENDRIERS

recherche agent pour visiter département ; collection intéressante et bonne commission accordée. Ecrire **CASE**, 28 L. **Agence HAVAS**, LILLE.

P.-O.-MIDI

A l'occasion de la Foire de Montauban, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif (1) sont délivrés pour Montauban le 19 mars 1936, au départ de toutes les gares des sections de lignes de : Agen et Beaumont-de-Lomagne à Castelsarrasin ; Cahors à Réalville ; Villefranche-de-Rouergue à St-Sulpice (Tarn) ; Lexos à Montricoux ; St-Sulpice (Tarn) à Nohic ; Toulouse à Dieupentale.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares intéressées.

(1) Avec minimum de perception de : 12 fr. en 1re classe, 8 fr en 2e classe, 5 fr. en 3e classe, pour les adultes ; 6 fr. en 1re classe, 4 fr. en 2e classe, 3 fr. en 3e classe, pour les enfants de 3 à 7 ans.

L'Agriculture et les Chemins de fer

Une nouvelle mesure des grands réseaux en faveur des agriculteurs

Tarif des Pailles et des Fourrages en Petite Vitesse

Les grands réseaux ont abaissé, depuis le 26 décembre 1935, de 400 k. à 300 k., par mètre superficiel, le minimum de chargement des wagons de paille et de fourrage pressés.

Ce minimum est uniformément fixé à 160 k. pour la paille et les fourrages en bottes.

Ces deux mesures doivent se traduire par une économie sensible pour les expéditeurs de pailles et de fourrages, quel que soit le mode d'envoi.

Le chemin de fer s'affirme ainsi une fois de plus le mode de transport le plus sûr, le plus économique et le plus régulier.

BON pour un abonnement de 3 mois à prix réduit aux

ANNALES

Nous sommes heureux, à la suite d'une entente avec notre confrère parisien, de pouvoir offrir à nos lecteurs un avantage dont ils voudront être nombreux à bénéficier. Il leur suffira de découper ce BON, d'y joindre leur nom et leur adresse et de l'envoyer aux Annales, 5, rue La-Bruyère, Paris, avec la somme de 8 francs (mandat ou chèque). **Ils recevront à partir du mois prochain et pendant 3 mois, pour le prix réduit de**

8 FR. 6 fascicules bimensuels des Annales qu'ils paieraient au numéro **12** FR.

Lire Les Annales, c'est être au courant de tout

POUR **15** frs LA

MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL

un abonnement de faveur de 3 mois immédiatement remboursé

par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs

De plus vous trouverez dans le 1er N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, bout. Saint-Germain, Paris

Confiez tous vos achats

Confiez la préparation de vos ordonnances

au LABORATOIRE de la PHOSPHIODE GARNAL

Grande Pharmacie Paul Garnal

en face le Théâtre

97, Boulevard Gambetta à CAHORS

ORGANISATION MODERNE

Prix les Plus Réduits aux Meilleures Conditions

APPROVISIONNEMENT SPÉCIAL de BANDAGES HERNIAIRES et de CEINTURES VENTRIÈRES des modèles les plus variés et les plus perfectionnés

ACCESSOIRES DE PHARMACIE -- PRODUITS D'HYGIÈNE -- ARTICLES DE TOILETTE -- EAUX DE COLOGNE -- PRODUITS DENTIFRICES : Elixirs, Pâtes et Poudres BROSSES A DENTS de toute marques et de tous modèles

La plus grande variété d'Approvisionnements de toutes sortes

Organisation et Approvisionnements modernes

Réorganisation complète

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*) | *Le co-gérant :* L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } **1.800 m²**

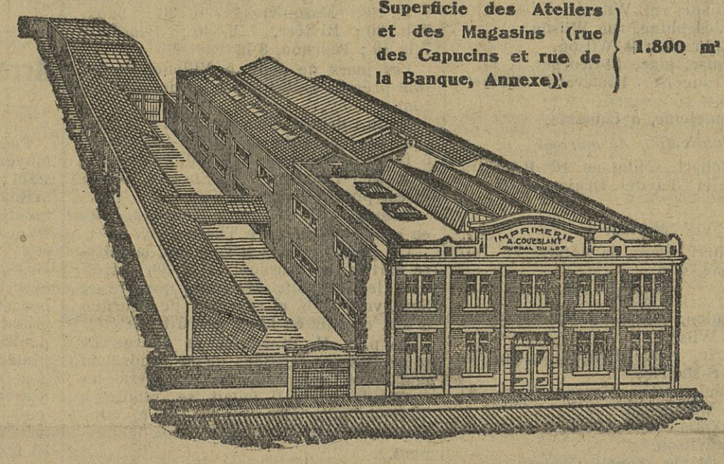

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 31

L'HERITAGE DE CENDRILLON

par DELLY

XV

Il y avait dans l'accent du jeune garçon une mélancolique résignation.

— Mais vous irez mieux, Louis. En vous soignant bien...

— Oh ! je n'y tiens guère !

Le ton de douloureux détachement émut Karol, qui prit la main de son jeune compagnon et plein de compassion la mit sous son bras.

— Voyons, Louis, que me dites-vous là ? A votre âge, on n'a pas de ces idées.

— A mon âge, on peut déjà souffrir beaucoup, monsieur.

— Mon cher enfant, il ne faut pas vous faire d'idées trop noires sur... certaines choses. Nous arrangerons cela au mieux, je l'espère et sans trop de préjudice pour personne.

Louis leva sur lui un regard de fervente reconnaissance.

— Merci, monsieur, de votre indulgence... de votre compassion. Mais avant tout, pensez à Magdalena... à celle qui est si délaissée... si... pauvre d'affection et de tout...

Ils arrivaient à ce moment au bout de l'allée. Celle-ci débouchait sur un rond-point dont le centre était occupé par un bassin circulaire, fait d'une pierre fendue, verdie par les siècles. Au milieu, une Flore, mince jeune femme couronnée de fleurs, et dont la primitive blancheur avait fait place à une lèpre noirâtre, penchait depuis trois cents ans une corbeille débordante de roses vers l'eau toujours vive, car elle était renouvelée par des sources qui jaillissaient dans le parc de Cadeilles.

Sur un banc était assise Magdalena. Le soleil, déjà un peu haut, glissait des pointes lumineuses entre les feuillages des grands hêtres qui formaient en ce lieu une voûte majestueuse. Il y avait dans ces frondaisons un gazouillis d'oiseaux qui empêcha la jeune fille d'entendre les arrivants, jusqu'à ce qu'ils fussent tout près d'elle.

Alors elle sursauta, avec une légère exclamation et son visage pâle devint rose.

— Je viens vous faire mes adieux, mademoiselle, dit Karol en s'inclinant. Car je pars dans deux heures pour préparer votre séjour à Clairefontaine. Mais auparavant je voulais vous redire que vous pouviez compter sur tout mon dévouement, sur toute mon amitié.

— Quoi ! vous vous êtes dérangé pour moi, monsieur ?

Ces paroles, cet accent d'étonnement, la visible confusion de Magdalena révélaient combien dédaignée, comptée pour rien, avait été jusqu'ici l'orpheline, et montraient aussi la candide simplicité de cette âme, qui ne voyait dans la sollicitude de Karol que la bonté d'un homme généreux, chevaleresque, pour une enfant malheureuse.

Karol eut un sourire ému, en répondant avec une douce gaîté :

— Mais oui, pour vous seule, petite solitaire. D'abord je voulais me rendre compte si vous aviez repris une mine un peu meilleure... Vous me permettez de m'asseoir un instant ? Car j'ai plusieurs choses à vous dire...

Il prit place sur le banc, tandis que Louis, discrètement, se rapprochait du bassin dont l'eau vive paraissait piquetée d'or.

— Tout d'abord, j'ai ceci à vous donner...

Et Karol pose sur les genoux de la jeune fille un petit rouleau.

— Qu'est-ce ? dit-elle avec surprise.

Quand je suis parti d'ici, il y a six ans, j'ai remis à Mme de Movis le croquis que j'avais fait de vous. Vous vous souvenez, le premier jour où nous nous sommes vus ?

— Oh ! oui, très bien !

— Je lui avais demandé de vous le remettre, comme remerciement. Hier, j'ai appris par hasard que cette honnête personne l'avait gardé par devers elle — sous prétexte que vous étiez trop jeune alors et auriez pu l'égarer. Je l'ai priée de me le rendre, afin que je vous le donne moi-même... et le voilà.

Magdalena déroula le papier. Elle vit, au bord du gave, une petite fille aux longs cheveux épars et dont les pieds trempaient dans l'eau bouillonnante. Sur un angle de la feuille elle lut la signature : Karol Wienkiewicz.

Ses beaux yeux se levèrent sur le jeune homme avec une expression de joie émue.

— Combien je vous remercie ! Ce me sera un si précieux souvenir ... J'ignorais en effet...

— Oh ! ce n'est qu'une des cent petites indélicatesses dont doit être coutumière votre aimable parente ! Si encore elle n'en avait pas commis de plus graves à votre égard !... Enfin, laissons cela pour le moment, car nous avons peu de temps devant nous et je préfère que Mme de Movis ignore notre entrevue.

— Mais, son fils ?

— Il ne dira rien. Vous avez en lui un ami, qui vous plaint de tout son cœur. C'est à lui que je me suis adressé pour vous voir ce matin. Il vous avait rencontrée ici et m'a dit que je vous y trouverais probablement.

— En effet, il m'a parlé hier. Oui, lui a une physionomie sympathique... et il ne semble pas heureux.

— Il ne l'est pas en effet. Et je crois qu'il souffre surtout de ce qu'il connaît ou soupçonne chez sa mère. Il savait que vous aviez été enfermée dans le cachot de la tour... Et à ce propos, pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ?

— Je me demande pourquoi, en effet... Je vous voyais déjà si en colère contre Mme de Movis...

— Ah ! de fait, j'ai failli bondir quand Louis m'a dit cela ! Ma pauvre enfant !

Sa main prenait celle de Magdalena et la serrait longuement. Son regard attendri enveloppait le jeune visage rosé par l'émotion, où les yeux avaient un si doux éclat de joie contenue.

— Ce n'est rien...c'est passé. J'espère qu'elle sera maintenant moins mauvaise.

— Ah ! je voudrais bien voir le contraire ! Vous avez désormais un chevalier pour vous défendre, mademoiselle, un chevalier tout dévoué.

Elle baissa un peu les paupières, éblouie par le chaud regard de Karol.

— ... Hier, j'ai été voir l'abbé Darlannes et nous avons parlé de vous. Lui aussi a maintenant des soupçons sur le rôle joué par Mme de Movis près de M. de Norhac. Si quelque chose n'allait pas, ici, jusqu'à votre départ, confiez-le lui et il m'en avertirait. En outre, il doit chercher si quelque personne de l'entourage du défunt ne pourrait nous apporter un témoignage sérieux contre la dite dame... Enfin, vous voyez, chère petite amie, que vous n'êtes plus seule, abandonnée.

— C'est à vous que je le dois ! Quelle gratitude je vous en ai !

— Eh bien, il faudra me la prouver quelque jour, répliqua-t-il avec une gaîté fortement mêlée d'émotion. Je vous dirai comment, un peu plus tard... Voyons, n'avez-vous rien à me demander avant que je parte ?

— Eh bien, je voudrais savoir si je dois parler à Mlle de Grandy de vos projets contre Mme de Movis ? Je lui ai seulement dit que vous vouliez me peindre dans un de vos tableaux.

— Est-elle sûre ?

— Oh ! oui ! J'ai compris que sous ses airs revêches et en dépit de ses paroles parfois désagréables, elle m'aimait, tandis qu'elle détestait Mme de Movis. Et je n'ai pas l'habitude de lui rien cacher.

— Eh bien, alors, racontez-lui tout. Peut-être pourra-t-elle vous être utile, plus tard, si elle sait ou soupçonne quelque chose de louche dans les agissements de Mme de Movis. Un témoignage qui, seul, vaut peu de chose, devient parfois probant, venant en renforcer un ou plusieurs autres.

— J'ignore ce qu'elle peut savoir. Elle ne m'en a jamais parlé. A cause de sa situation dépendante, peut-être aussi par suite de son caractère renfermé, malheureux, elle s'est toujours tenue sur la réserve et ne m'a jamais parlé de l'oncle Henri, ni de mon père.

— Elle n'a aucune fortune ?

— Rien. C'était M. de Norhac qui lui faisait une rente. Mme de Movis a continué — en la diminuant.

Karol eut un sourire méprisant.

(*A suivre*).